

# Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XX, No 11

Montréal, Novembre 1914.

50 cts par an



MADAME J. A. LAMARCHE, Présidente,

Cercle Jeanne Mance No 378.

## LA MUTUALITE

La mutualité est la plus noble et la plus rationnelle des coopératives. Elle est née, il y a peu de temps, comparativement, et déjà elle est un des rouages sociaux de toute importance. La statistique établit qu'elle enrôle dans les pays civilisés et sous différentes formes, des millions d'individus et qu'elle est à la base du bien-être relatif de milliers de veuves et d'orphelins.

La mutualité est à peu près la seule solution directe d'une forte portion du problème social, car elle pourvoit au sort de la famille quand son chef a disparu, chose que l'épargne ordinaire ne saurait facilement accomplir, car les salaires sont insuffisants, le renchérissement étant général, les exigences du nécessaire et hélas! du superflu s'accroissant en quantité et en intensité,—enfin, l'épargne est ordinairement incertaine, comme produit final, puisque l'épargniste peut mourir

d'une journée à l'autre, alors que l'assurance procure un capital du moment même que l'institution mutuelle a accepté un sociétaire

La mutualité est la solution féconde et peu compliquée du problème de l'existence de millions d'êtres; elle est la source du repos moral pour le travailleur et de la sécurité pour sa famille, et qui sait? comme on commence à le prévoir, si les mutualistes devenus encore plus formidables par le nombre, ne deviendront pas, au cours de ce siècle, le grand élément de régénération dont l'accession est souhaitée par tous.

## LES HYPOCRISIES DE LA DOULEUR

Il y a dans les afflictions diverses sortes d'hypocrisie. Dans l'une, sous prétexte de pleurer la perte d'une personne qui nous est chère, nous nous pleurons nous-mêmes; nous pleurons la diminution de notre bien, de notre plaisir, de

notre considération; nous regrettons la bonne opinion qu'on a de nous. Ainsi les morts ont l'honneur des larmes qui ne coulent que pour les vivants. Je dis que c'est une espèce d'hypocrisie, parce que dans ces sortes d'afflictions on se trompe soi-même. Il y a une autre hypocrisie qui n'est pas si innocente, parce qu'elle impose à tout le monde: c'est l'affliction de certaines personnes qui aspirent à la gloire d'une belle et immortelle douleur. Après que le temps, qui consume tout, a fait cesser celle qu'elles avaient en effet, elles ne laissent pas d'opiniâtrer leurs pleurs, leurs plaintes et leurs soupirs; elles prennent un personnage lugubre, et travaillent à persuader, par toutes leurs actions, que leur déplaisir ne cessera qu'avec leur vie... Il y a encore une autre espèce de larmes qui n'ont que de petites sources, qui coulent et se tarissent facilement: on pleure pour avoir la réputation d'être tendre; on pleure pour être plaint; on pleure pour être pleuré; enfin, on pleure pour éviter la honte de ne pas pleurer.

LA ROCHEFOUCAULD.

## LA FEMME

Lorsque Dieu, plein d'amour pour l'homme, voulut lui faire son premier don, il lui donna la femme pour semer son chemin de fleurs et illuminer son horizon. L'homme fut le seigneur et la femme l'ange du Paradis terrestre. Lorsque la femme succomba à sa faiblesse, Dieu permit que l'homme commît son premier péché afin qu'ils véussent réunis.

Ensemble ils sortirent de ces demeures splendides, les pieds chancelants, le cœur serré de tristesse, les yeux pleins de larmes; ensemble ils traversèrent les jours, la main dans la main, tantôt doucement entraînés, sur les flots paisibles.

En frappant l'homme prévaricateur de la verge de sa justice, en lui fermant la porte du jardin de délice qu'il lui avait préparé de ses propres mains, Dieu, touché de pitié, voulut que quelque chose lui rappelât toujours le suave parfum de ces angéliques demeures et il lui laissa la femme afin qu'en la voyant il pensât au Paradis.

DONOSO CORTES.

## PENSEES

C'est suer à vendre de la glace, que de se fâcher en prêchant la patience.

Prov. chinois.

Les méchants sont dans ce monde pour exercer la patience des bons.

S. AUGUSTIN.

C'est dans le jardin de la patience que la force croît le mieux.

La patience, c'est le courage qui sait souffrir et attendre.

## LE CAPITAL HUMAIN

L'alcool menace l'avenir des nations, c'est l'ennemi le plus redoutable de la famille, de la société contemporaine. Il est temps de réagir et de lui déclarer une guerre inexorable. Nous avons laissé prendre beaucoup trop d'empire à cet imposteur qui se vante de tenir dans ses mains le suffrage universel, de faire chanter les ministres et toutes les autorités, ou encore d'être la monnaie qui achète et paie les électeurs.

On entend parfois dire à ceux qui ne veulent pas, ou ne peuvent rien faire pour la cause de la tempérance, paralysés qu'ils sont par une influence qui prime la leur: "Peut-on soustraire tant de revenus à l'Etat?" ou, "Il ne faut pas déterminer une catastrophe financière, tant de millions sont investis dans ce commerce." Que devrait importer à de véritables patriotes que le commerce réussisse si ce commerce abrute la race? Serait-ce un véritable profit que de laisser la belle nation canadienne se déprimer, dégénérer et s'éteindre physiquement et moralement pour un gain sordide qui ne compensera jamais les pertes incommensurables qu'il aura occasionnées? J'en appelle à votre esprit de justice et à votre patriotisme, n'est-il pas mille fois plus logique de protéger l'individu, la nation avant le commerce? Je lisais dernièrement qu'en Italie, il y a quelques années, Crispi repoussa avec énergie les propositions d'un syndicat qui lui offrait de restaurer les finances italiennes au moyen du monopole de l'alcool. En Roumanie, une société financière frappée de la non-utilisation d'un grand nombre de plantes d'absinthe demanda au gouvernement de ce pays l'autorisation de fonder une usine pour la fabrication d'apéritifs. Le gouvernement Roumain rejeta aussi cette proposition. L'ensemble de ces faits établit et prouve que ces gouvernements entendaient conserver intactes leurs forces vitales, leur capital humain.

Ainsi donc, dans ces pays, la valeur du capital humain est cotée plus haut que la valeur du capital en argent. Oui, la lutte contre l'alcoolisme est une œuvre de défense nationale et de salut public, puisque c'est la vie de la nation, le génie de la race qui sont menacés et qu'il s'agit de défendre. C'est le premier de tous les devoirs sociaux, ce me semble, et le premier pas doit être fait par les classes dirigeantes.

Abbé S. R. TRANCHEMONTAGNE.

## PERFECTION FEMININE

Voici, du temps des fabliaux, un petit cours de morale à l'usage des épouses qui desirant atteindre à la perfection. Il a le mérite d'être très complet dans sa concision et vaut d'être tenu en haute estime, comme il l'était par nos bons aieux.

Il est trois choses auxquelles une femme doit et ne doit pas ressembler:

1. Elle doit ressembler à l'escargot, qui ne quitte jamais sa maison; mais elle ne doit pas, comme l'escargot, mettre sur son dos tout ce qu'elle possède...

2. Elle doit ressembler à l'écho, qui ne parle que si on l'interroge; mais elle ne doit pas, comme l'écho, chercher à avoir toujours le dernier mot...

3. Elle doit être, comme l'horloge de la ville, d'une régularité parfaite; mais elle ne doit pas, comme l'horloge, se faire entendre de toute la ville...

## LES EPLUCHETTES

Nos cultivateurs ont souvent le secret de joindre l'utile à l'agréable; assistez à leurs épluchettes de blé-d'inde, à l'automne, et vous m'en direz des nouvelles.

Les épluchettes sont synonymes de "réjouissances." Ce sont des veillées où, tout en amusant le mieux possible, on fait surgir tout autour de soi des monceaux de feuilles de blé-d'inde et des pyramides de blanches épis.

Ces veillées se succèdent suivant un programme aussi attrayant que varié: "Lundi, épluchette chez José, avec rondes, menuets et rigodons; mardi, épluchette chez Baptiste, avec chansons comiques, jeux, récits de revenants ou de loup-garous, etc., et ainsi de suite, tant qu'il y a des épis de blé-d'inde à effeuiller dans les diverses maisonnettes du canton.

Fait extraordinaire, ce programme n'a jamais vu le jour dans les colonnes d'un journal. Il suffit de le répéter de vive voix, de voisin à voisin, et personne ne manque à l'appel.

On s'explique assez facilement cet empressement général par le fait qu'au cours des épluchettes, chaque âge rencontre son amusement favori: les vieux racontent ou jouent aux cartes, les jeunes dansent au son des violons ou chantent avec accompagnement des accordéons et des concertinas, quant aux amoureux—they sont toujours les mêmes partout—they font danser les feuilles de leur blé-d'inde de manière à pouvoir conter fleurette à Françoise ou à Catherine, et l'un d'eux vient-il à découvrir, par hasard, un épi aux grains rouges, aussitôt il est auprès de sa belle, faisant la révérence et fredonnant:

Ma chère Joséphine,  
Allons gué,  
Ma chère Joséphine,  
Ne soyez pas fâchée,  
Ma luron lurette,  
Ne soyez pas fâchée,  
Ma luron luré,

Si pour ce blé-d'inde,  
Allons gué,  
Si pour ce blé-d'inde,  
Je demande un baiser,  
Ma luron lurette  
Je demande un baiser  
Ma luron luré!...

Joséphine est-elle un peu superstitieuse, l'échange a lieu, séance tenante, aux applaudissements de tous, et le jeune Baptiste, tout fier de son exploit, se remet à l'œuvre avec une nouvelle ardeur prêt à recommencer le refrain si l'occasion s'en présente encore.

En un mot, on se dirait en plein carnaval, avec cette différence cependant, qu'aux épluchettes on ne se rompt pas les côtes en pure perte en glissant sur des montagnes russes, mais on savoure avec délices les fines réparties de la bonne vieille gaieté gauloise et l'on se quitte avec la satisfaction d'avoir contribué à apprêter un produit très apprécié dans l'économie domestique.

CHS M. DUCHARME.

## LA VIE HUMAINE

Qu'est-ce que la vie humaine? Une mer furieuse et agitée, où nous sommes sans cesse à la merci des flots, et où chaque instant change notre situation, et nous donne de nouvelles

alarmes. Que sont les hommes eux-mêmes? Les tristes jouets de leurs passions insensées et de la vicissitude éternelle des événements. Liés par la corruption de leur cœur à toutes les choses présentes, ils sont avec elles dans un mouvement perpétuel: semblables à ces figures que la roue rapide entraîne, ils n'ont jamais de consistance assurée; chaque moment est pour eux une situation nouvelle; ils flottent au gré de l'inconstance des choses humaines. Voulant sans cesse se fixer dans les créatures et sans cesse obligés de s'en déprendre; croyant toujours avoir trouvé le lieu de leur repos, et sans cesse forcés de recommencer leur course; lassés de leurs agitations, et cependant toujours emportés par le tourbillon, ils n'ont rien qui les fixe, qui les console, qui les paye de leurs peines, qui leur adoucisce le chagrin des événements; ni le monde qui le cause, ni leur conscience qui le rend plus amer, ni l'ordre de Dieu contre lequel ils se révoltent. Ils boivent jusqu'à la lie toute l'amertume de leur calice; ils ont beau le verser d'un vase dans un autre, se consoler d'une passion par une passion nouvelle, d'une perte par un nouvel attachement, d'une disgrâce par de nouvelles espérances, l'amertume les suit partout; ils changent de situation, mais ils ne changent pas de supplice.

MASSILLON.

## A L'ALLIANCE NATIONALE

(Souvenir de la Convention de 1914)

Quand j'ai vu réunis sous la même bannière,  
L'autre jour, des milliers de Canadiens-Français,  
Mon âme a salué cette phalange altière  
Qui, de la charité, proclamait les succès.

Et j'ai vu dans un temple, où brillaient les lumières  
Ces valeureux chrétiens, prier que l'Éternel  
Bénisse leur famille ainsi que tous leurs frères  
Et qu'il fasse grandir leur ordre fraternel.

Je les ai vus encor dans ce sublime asile,  
Foyer du malheureux comme de l'orphelin,  
Ensemble travailler pour sauver la famille  
Des pleurs, de la misère et du mauvais destin.

Honneur à tous ces cœurs qui forment l'Alliance  
Souvenir à celui qu'ici nous la donna,  
Et gloire à ces héros qui jettent l'espérance  
La foi, la charité dans tout le Canada.

## ENVOI

De la foi, portez la lumière  
De la charité, le flambeau  
Et que votre noble bannière  
S'unisse à la croix du Très-Haut.

PHILIPPE ROY

Montréal, août 1914.

## ENCYCLOPEDIE

Chez nos voisins d'Ontario, les rapports du département de l'éducation signalent en 1907 l'existence de 397 bibliothèques publiques, mesurées de 1,200,000 volumes.

L'Amérique du Nord possède 230,657 miles de chemin de fer, l'Europe entière 168,605.

L'impôt direct en France est de \$105 par \$100 du revenu, en Angleterre, de \$250.

## LE LUXE

Nous avons eu l'idée de demander aux principaux marchands de cette ville, leur opinion sur la question suivante, à savoir:

Quel est celui des deux sexes qui fait le plus de dépenses pour la toilette?

Les réponses n'ont pas été aussi concluantes que nous l'aurions voulu.

Quelques-uns se récusent en avouant l'embarras dans lequel les mettrait l'obligation de se prononcer pour ou contre des clients également précieux.

A la vérité, l'impression qui se dégage de leurs déclarations ambiguës, c'est que—sauf chez les pauvres gens—l'habillement féminin coûte plus cher que celui du sexe sans vanité.

(Qui est-ce qui proteste?)

L'un d'eux, pour corriger le mauvais effet de cette affirmation assez nette, ajoute: "Cependant, les femmes achètent avec plus d'économie."

Des pères de famille, consultés à leur tour, nous ont donné les jugements les plus divers. Plusieurs hésitent et ne purent rien décider. D'autres déclarent nettement que le vêtement masculin est des deux les plus coûteux, ce qui fit hausser les épaules aux heureux pourvoyeurs et propriétaires de quatre ou cinq filles élégantes. Ceux qui—outre un pareil trésor—avaient encore le pesant honneur de sustenter les dignes frères de ces demoiselles hochaient la tête. "Il est vrai que les toilettes de nos filles, disaient-ils, nous prennent beaucoup d'argent, mais..."

Ce "mais" est un abîme. Ce "mais", sans absoudre les femmes extravagantes, est la condamnation de la grande majorité de l'autre sexe.

Comme son erreur est la cause d'une foule de maux dont il souffre tout le premier, qu'il nous permette de la lui démontrer ici, non dans une idée de récrimination hostile, mais—ainsi qu'on dit aux enfants en leur donnant le fouet pour son plus grand bien.

Je le répète: rien n'excuse une femme de se livrer à de folles dépenses, pas même l'exemple de son mari.

A quoi songent pourtant certains pères de famille qui préchent l'économie avec accompagnement de tonnerre chez eux, et qui dépensent pour leurs plaisirs—ou—selon leur expression—"pour leurs distractions," autant, ou presque, qu'il en faut pour faire marcher la maison?

Un petit fait incontestable éclairera la conscience de tous ces aveugles pécheurs.

Des fortunes s'édifient tous les jours par l'exploitation des défauts du sexe fort accessible à mille faiblesses.

Il y a des cigariers millionnaires; le commerce le plus lucratif et le plus sûr dans notre ville comme dans bien d'autres, est le débit des liqueurs spiritueuses.

Quand vous visitez les grandes villes d'Europe ou d'Amérique, on signale à votre admiration des édifices exceptionnellement somptueux qui sont des Cerèles masculins.

Les sommes d'argent dépensées pour les sports de la chasse, du cheval, et autres aussi peu conjugaux, ne se comptent pas...

Est-il raisonnable, dites-moi, qu'un chef de famille, maître d'un certain salaire ou revenu quelconque, force son monde à adopter un train de maison n'en demandant que la moitié, tandis qu'il consacre le reste aux caprices de l'ogre insatiable qui s'appelle son "plaisir", idole impérieuse que sa faiblesse souvent sert en gémissant?

Que de pères en effet invoquent la sainte économie pour refuser un voyage à leur femme, quelque innocent plaisir à leurs filles, et qui, en leur tournant le dos, s'en vont droit au club perdre en dix parties de poker deux fois la somme qui aurait fait le bonheur des leurs.

On sait quel novice prépare à devenir de pareils bons vivants.

Quelques-uns de ses commandements enjoignent de:

1. Ne perdre aucune occasion de noyer sa raison dans son verre en ces saturnales ou fêtes nocturnes pour lesquelles tout prétexte est bon: enterrement de vie de garçon, succès, fête, ou mort peut-être d'un ami, que sais-je? (condition essentielle pour établir sa renommée de "bon luron").

2. D'appartenir à quelque club fashionable; d'y savoir perdre sans soucier toute sa petite fortune, et même davantage.

3. De s'habiller à l'anglaise.

4. De fumer comme un paguot.

5. De ne plus fréquenter les salons.

6. De faire au moins une fois l'an un voyage dans quelque grand centre, et en rapporter de merveilleuses relations, "d'excellentes histoires" à ses amis de cercle.

7. Payer la traite plusieurs fois le jour à des copains qui rendent la politesse incontinent.

8. Et le reste, et le reste. Ces messieurs ne m'accuseront pas d'écrire une phrase vide de sens quand je dirai que j'en passe et des meilleures.

Et voilà ce que beaucoup de gens appellent des bons partis! Dieu en préserve nos filles!

Pourquoi appeler des bons partis des gens qui, ayant le talent de faire de l'argent, montrent des aptitudes supérieures pour le dépenser?

Ceux qui en réalité méritent cette flatteuse épithète doivent être qualifiés de nigauds par leurs brillants camarades, car leur vie n'offre pas même le cachet de toute élégance.

Sur la route de chacun comme sur le chemin de Damas, la Providence a placé l'ange du salut. C'est un amour simple et vrai qui attire, qui séduit chez les jeunes gens ce que la jeunesse a de pur et de droit.

Ceux qui obéissent à la grâce et se marient tout bonnement, comptant sur le secours de Celui qui donne aux petits oiseaux la pâture; sur le bon sens et le dévouement de celle qu'ils épousent, mais surtout sur leur travail et le courage, voilà, à mon sens, les "bons partis", tout pauvres qu'ils sont.

Quand les autres s'écrient que la vie devient bien dure! qu'on ne peut plus songer à se marier, que les jeunes filles sont trop exigeantes, et qu'il faut trop d'argent pour se mettre en ménage, il entre plus d'égoïsme que de prudence dans leur déclamation.

Ils ont peur des privations pour eux-mêmes. Le luxe, ou, pour mieux dire, le gaspillage, leur est devenu une seconde nature. L'idée de se réformer les épouvante. Le bonheur leur semble acheté trop cher au prix de quelques sacrifices. Ils y renoncent sans trop de peine au moment où ils tiennent toutes les compensations du plaisir. Cette résignation fatale est la première punition de leur endureissement.

Tant d'erreurs ont pour point de départ ce principe faux adopté de borne heure:

Que la fréquentation des salons et la nécessité de faire face à toutes les obligations sociales constituent une taxe fort onéreuse pour un jeune homme un peu répandu.

Voilà le premier prétexte qui les jette dans cette "vie de garçon" dont les exigences moins avouables deviennent beaucoup plus considérables.

Le seul article de libations intelligentes, cet arrosage continu de gosiens amis, coûte à quelques-uns, régulièrement: quatre ou cinq piastres par jour.

Il n'en faut pas autant pour faire vivre confortablement toute une petite famille; pour s'assurer aussi un bonheur plus sûr et de précieux dévouements pour "plus tard."

Ce "plus tard", messieurs, c'est le moment où vos fidèles compagnons des jours heureux sont devenus chauves comme vous, distraits comme vous d'une vieille amitié par le soin d'une goutte qui ne fait que croître et embellir chaque jour.

En finissant par cet assaut sur la corporation des vieux garçons, j'ai le sentiment de ne m'être pas écarté de mon sujet, puisque, de tous les luxes, le célibat est le plus coupable...

Mme DANDURAND.

## PETITS FAITS HISTORIQUES CANADIENS

Le premier journal quotidien, au Canada, parut à Montréal en 1833. Il se nommait "The Montreal Advertiser" et il était édité par H. S. Chapman.

Le premier journal à un sou, en notre pays, fut le "Montreal Transcript" fondé en 1834.

La "Gazette" de Montréal fondée en 1778 et le "Herald" fondé en 1808 devinrent, à partir de 1847, quotidiens en été et tri-hebdomadaires en hiver.

Le premier journal publié dans la Colombie Anglaise était en langue française. Il avait pour éditeur, le comte Paul de Guro qui quitta la France lors du coup d'Etat de Napoléon III.

Dans nos notes précédentes, il s'est glissé, concernant la famille Hébert, quelques erreurs que M. l'abbé Couillard-Després qui a fait une étude spéciale de cette famille a bien voulu nous signaler.

Voici donc ces corrections:

Cultivateur.—Après un séjour de plusieurs années en Acadie, Louis Hébert retourna en France en 1613 et c'est de Paris qu'il vint à Québec en 1617.

Mariage.—Le premier célébré en Canada fut celui d'Estienne Jouquest avec Anne Hébert, en 1617.

Seigneurie ou fief.—Le premier fief fut accordé en 1626 par le duc de Ventadour à Louis Hébert.

## ENCYCLOPÉDIE

Contrairement à la croyance populaire, rien n'empêche un catholique ou un juif de devenir président des Etats-Unis.

—o—

L'incinération d'un corps humain ne coûte que 60 cents en France.

—o—

Il existe une machine qui produit, par semaine, un million et demi d'aiguilles à coudre.

## L'ORIGINE DE LA "MARSEILLAISE"

Un jeune officier du génie, nommé Rouget de l'Isle, se trouvait en garnison à Strasbourg lorsque la guerre fut déclarée au commencement de 1792.

Un bataillon de volontaires allait partir de cette ville. On savait que Rouget de l'Isle, dans les loisirs que lui laissaient ses fonctions militaires, cultivait la poésie et la musique, et le maire de Strasbourg, Diétrich, lui demanda pour ses jeunes gens une marche nouvelle.

Rouget se met à l'œuvre dans la soirée. Sa tête fermentée, et, dans une seule nuit, il compose les paroles et la musique du Chant de guerre de l'armée du Rhin, titre primitif de notre chant national.

Dès le matin, quelques artistes de théâtre vinrent l'étudier chez lui. Dès le milieu de la journée il fut exécuté sur la place publique où les volontaires s'assemblaient, et l'effet qu'il produisit fut tel qu'au lieu des six cents hommes de la veille, il s'en trouva neuf cents pour marcher à l'ennemi.

Ce n'était que le prélude des prodiges que devait opérer cet hymne étonnant.

Connu déjà des régiments du Nord, il n'avait point encore été entendu à Paris; ce furent les volontaires marseillais de Barbaroux qui l'y firent entendre pour la première fois en marchant contre les Tuileries, à la fameuse journée du 10 août.

A ce moment, il fut connu officiellement dans la capitale sous le nom d'"Hymne des Marseillais."

Mais le peuple, pour qui hymne est encore du féminin, dit probablement l'hymne marseillaise, puis, par abréviation, la Marseillaise et ce nom est resté depuis.

Voilà pourquoi sans avoir été fait à Marseille, ni même par un Marseillais (Rouget de l'Isle est né à Lons-le-Saulnier), le chant en question s'appelle "la Marseillaise."

E. MARTIN.

## LOCUTIONS ET PROVERBES

## Faveur

Voici pourquoi l'on donne ce nom à un petit ruban de soie:

Autrefois, les chevaliers qui se présentaient pour combattre dans un tournoi nommaient hautement les dames dont ils se déclaraient les esclaves et les serviteurs; et, au milieu du tournoi, les dames donnaient à leurs champions des rubans, des gants de soie et autres récompenses de leur valeur et de leur dévouement.

Ces rubans, ces gants, etc., que les dames détachaient successivement de leurs propres vêtements, pendant l'ardeur de la joute, pour en armer les chevaliers et pour animer et soutenir leur courage, s'appelaient "faveurs," de même que le latin "favor" qui s'employait pour désigner un témoignage de bienveillance, par exemple les applaudissements et tout signe d'encouragement donné au théâtre.

Quand les tournois disparurent, à la suite de celui de 1559, où Henri II fut blessé mortellement, les chevaliers continuèrent à porter publiquement les faveurs qu'ils avaient reçues des dames. Mais peu à peu, le mot perdit beaucoup de ses significations matérielles, et ne désigna plus que le petit ruban auquel nous donnons ce nom aujourd'hui.

E. MARTIN.

## LES CARILLONS

Le carillonneur est à juste titre un être un peu mystérieux; il vit dans une tour, il voit l'humanité à ses pieds, et du haut de son beffroi il annonce la joie, la douleur, les malheurs publics ou les réjouissances populaires. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que l'imagination des gens de théâtre ou des écrivains de romans en aient fait un type spécial original.

De quelle époque date ce personnage? Je crois que les savants seraient bien embarrassés pour le dire. Si par le mot "carillon", on entend la réunion fortuite de petites cloches qui rendent des sons, il est évident que les carillons remontent à l'antiquité; car Pline le jeune raconte que le tombeau du roi Persenna, le roi étrusque, l'adversaire d'Horatius Coelès, était surmonté de clochettes que le vent agitait et qu'on entendait de fort loin. De même en Chine, de tout temps, il y a eu des édifices qui étaient surmontés de clochetons, et les Chinois exerçaient leurs superstitions sur les sonorités plus ou moins bruyantes de ces carillons de hasard. Mais un carillon n'est pas seulement un assemblage fortuit de clochettes; c'est un instrument de musique véritable, c'est-à-dire qu'il doit être composé de cloches dont les intervalles sonores sont justes et appréciables, autrement dit formant des notes. Au moyen âge, vers le douzième siècle, les carillons étaient composés de quatre cloches, et l'on disait "quadrillonneur"—d'où nous avons fait "carillonneur"—quand on sonnait ces quatre cloches. Par contre, quand on ne possédait que trois cloches, l'opération de sonner ce carillon s'appelait "tréseler" ou "trisoler".

Les plus célèbres carillons de France sont: celui de Saint-Maclou, à Rouen, qui, avec ses huit cloches parfaitement accordées, sonnait les hymnes spéciaux à chaque grande fête; celui de Notre-Dame de Reims, qui, dès 1705, convoquait les fidèles en lançant dans les airs les cantiques des belles cérémonies; celui de Saint-Rémi, aussi à Reims, qui avait cinq cloches que l'on pouvait carillonner simultanément; celui de Sebours, un village près de Valenciennes, qui avait dix-huit cloches et était très réputé au dix-septième siècle; celui de Malmedy, dans les Ardennes, de Roubaix et de Tourcoing; de l'horloge de la cathédrale Saint-Jean, à Lyon, et enfin celui de la Samaritaine, une fontaine construite à Paris sous le règne d'Henri IV sur le Pont-Neuf. Ce carillon de la Samaritaine, que M. Emile Pessard a fait revivre dans son opéra appelé "Tabarin" faisait la joie des Parisiens au dix-huitième siècle, car il était détraqué et il sonnait si faux qu'il excitait l'hilarité des badauds: il fut détruit avec la fontaine qui l'abritait, en 1817.

C'est la Belgique et la Hollande qui possèdent les plus beaux carillons, et l'art du carillonneur est encore aujourd'hui très goûté dans ces deux pays, à telles enseignes qu'il y a des concours destinés à ces musiciens spéciaux. Le carillon de Bruges est le plus célèbre; il est une des curiosités de la Venise du Nord.

Dès le seizième siècle, Bruges avait cherché à avoir son jeu de cloches; elle payait même des gratifications à un musicien qui avait fait des morceaux spéciaux pour le carillon. Nicolas Hollevout fut en 1610, à Bruges, un carillonneur fameux.

Le carillon actuel date du dix-huitième siècle; il est l'œuvre du fondeur anversois Dumery; il peut sonner quarante-six notes différentes avec

ses quarante-six cloches, qui pèsent près de trente mille kilos.

Celui de l'hôtel de ville d'Amsterdam est très réputé. On accomplissait, au dix-huitième siècle le voyage de Bruxelles à Amsterdam, paraît-il pour entendre les airs que sonnait le fameux Pothoff, sur le carillon qui possédait trois octaves avec les demi-tons, et qui avait coûté près de trois cent mille francs aux Etats de Hollande.

Le carillon d'Anvers, qui date de 1540, réunissait soixante cloches, et le sonneur rivalisait avec celui d'Amsterdam.

## L'ESPRIT

Penser peu, parler de tout, ne douter de rien, n'habiter que les dehors de son âme, et ne cultiver que la superficie de son esprit, s'exprimer heureusement, avoir un tour d'imagination agréable, une conversation légère et délicate, et savoir plaire sans se faire estimer; être né avec le talent équivoque d'une conception prompte, et se croire par là au-dessus de la réflexion; voler d'objets en objets, sans en approfondir aucun; cueillir rapidement toutes les fleurs, et ne donner jamais aux fruits le temps de parvenir à leur maturité: c'est une faible peinture de ce qu'il a plu à notre siècle d'honorer du nom d'esprit.

Esprit plus brillant que solide, lumière souvent trompeuse et infidèle, l'attention le fatigue, la raison le contraint, l'autorité le révolte; incapable de persévérance dans la recherche de la vérité, elle échappe encore plus à son inconstance qu'à sa paresse.

D'AGUESSEAU.

## RECETTES POUR S'ENRICHIR

Voici les préceptes des Rothschild pour s'enrichir, préceptes dus à leur aïeul, Mayer-Anselme fondateur de la maison:

1. Examiner sérieusement, et dans tous ses détails, l'affaire à laquelle vous allez vous intéresser.
2. Réfléchir longuement, puis décidez-vous promptement.
3. Oser aller de l'avant.
4. Supportez patiemment les ennuis et luttez bravement.
5. Tenez l'intégrité comme une chose sacrée.
6. Ne mentez jamais en affaires.
7. Payez promptement vos dettes.
8. Sachez sacrifier de l'argent à propos.
9. Ne comptez pas trop sur la chance.
10. Employez bien votre temps.
11. N'essayez pas de paraître plus que vous n'êtes.
12. Ne vous découragez jamais, travaillez ardemment, et vous serez sûrs du succès.

Cela veut dire qu'on est sûr, dans les affaires, de faire une plus ou moins grande fortune si on est intelligent, actif, ordonné, courageux, persévérant, et surtout honnête. Avis aux amateurs!

## UTILITE DES RICHES

Les accumulations de richesses, si apparentes aux yeux, ne sont ni aussi nombreuses ni aussi considérables qu'on l'imagine, et s'il prenait fantaisie de les partager, ou aurait procuré une bien petite portion aux copartageants. On aurait détruit l'attrait qui fait travailler, le moyen de payer les hauts produits du travail, effacé, en un mot, le dessein de Dieu, sans enrichir personne.

En effet, croyez-vous que les riches soient bien nombreux, et qu'ils soient bien riches? Ils ne sont ni l'un ni l'autre. Personne n'a compté les fortunes dans une société; mais dans un état comme la France, où l'on suppose douze millions de familles, en comptant trois individus par famille, on sait qu'il existe deux millions de familles qui ont à peine le nécessaire, et souvent même en sont privées, six millions qui ont le nécessaire, trois millions qui ont l'aisance, près d'un million qui ont un commencement d'opulence, et tout au plus deux ou trois centaines qui possèdent l'opulence elle-même. Supposez un partage égal, on ne disputera rien à ceux qui jouissent du nécessaire, on pardonnera peut-être à la simple aisance, même à la fortune qui commence, mais si on prenait la fortune des trois cents qui ont la véritable opulence, on ne payerait pas la moitié des dépenses de l'Etat pendant une année. On n'aurait pas ajouté une quantité appréciable au bien-être des masses, et on aurait supprimé le stimulant qui, en excitant le travail, produit l'amélioration de leur sort.

Ces accumulations qui brillent aux yeux, qui en brillant contribuent à exciter l'ardeur au travail, qui servent à acheter les produits les plus raffinés d'une industrie en progrès, quelquefois à se répandre comme un baume bienfaisant sur le travail moins heureux, ces accumulations réparties sur la masse ne lui procureraient rien, et auraient détruit tous les mobiles qui, en excitant l'homme à travailler, ont amené le meilleur état de l'espèce humaine.

Il est bien certain qu'aujourd'hui le peuple est moins indigent qu'il y a quelques siècles; que les famines, par exemple, n'emportent plus des générations entières; que le peuple, mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé sans l'être aussi bien qu'on devrait le désirer, n'est plus exposé aux contagions résultant de la malpropreté, de la misère, comme en Orient ou au moyen âge. Comment cela s'est-il fait? Par l'ardeur que dans tous les siècles on a mis à devenir riche. Détruisez la richesse, et le travail cesse avec le stimulant qui l'excitait. Vous n'avez pas ajouté une millième part à l'aisance actuelle de tous, et vous avez détruit le principe qui en cinquante ans peut la doubler ou la tripler. Vous avez, ainsi qu'on le dit, tué la poule aux œufs d'or.

Souffrez donc ces accumulations de richesses, placées dans les hautes régions de la société comme les eaux qui, destinées à fertiliser le globe, avant de se répandre dans les campagnes en fleuves, rivières ou ruisseaux, restent quelque temps suspendues en vastes lacs au sommet des plus hautes montagnes.

THIERS:

## ENCYCLOPEDIE

Certaines compagnies d'assurances refusent d'assurer la vie des personnes qui se teignent les cheveux.

—o—

En Suède, quand la clé pend à la porte à l'extérieur d'une maison, cela indique que les gens en sont absents.

## PAGES CANADIENNES

## LE PAPE

Il y a dans la Province de Québec des milliers et des milliers de croyants dociles à l'enseignement du Saint-Père, respectueux pour son ministère, dévots à son autorité.

Ces croyants—et j'en suis—savent qu'il est sur la terre une colline auguste qui, comme le Sinai, lance des éclairs, et que ces éclairs illuminent la marche de la civilisation depuis dix-neuf cents ans.

Ils savent que sur cette colline, qu'on appelle le Vatican, règne un roi qu'on a pu dépouiller de ses États, mais non de ses vertus et de sa majesté, que tous les chemins qui mènent à la demeure de ce souverain ne désespèrent jamais, et que les peuples accourent de tous les pays pour lui apporter leurs présents avec leur respect.

Ils savent que le roi est le représentant de Jésus-Christ sur la terre, qu'il est de la grande dynastie des papes; de cette dynastie chez qui semble se réaliser cette merveille dont parle quelque part le poète latin: quand il en tombe un rameau d'or, il en fleurit toujours un autre et qui est d'or aussi; de cette dynastie que l'on pourrait comparer aux phares qui éclairent notre grand fleuve, lesquels résistent à toutes les tempêtes et dont la lumière ne s'éteint pas; de cette dynastie qui, depuis dix-neuf siècles, force tout homme sincère à l'admirer, parce qu'elle n'a qu'un objectif; les âmes, qu'un but l'enseignement, la purification, l'ennoblissement et la transfiguration de la race humaine.

Ils savent, avec l'historien protestant Macaulay, que la papauté est pleine de vie et de jeunesse vigoureuse; qu'elle a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements qui existent aujourd'hui; qu'elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, avant que les Francs eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque était florissante encore à Antioche, quand les idoles étaient adorées dans le temple de la Meeque; et qu'elle pourra être grande encore et respectée alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, contre une arche du pont de Londres, pour dessiner les ruines de Saint-Paul.

Ces vérités, nous les croyons avec les docteurs et les conciles, avec l'histoire et la tradition, avec la science et la vertu, avec les martyrs et les saints, avec les Sully, les Pitt, les Guizot, les trois hommes d'Etat les plus remarquables peut-être que le protestantisme ait produit; ces vérités, nous les croyons avec la foule des pauvres, des simples, des humbles femmes, des pieux pèlerins qui, depuis plus de dix-neuf cents ans, vont baiser la sandale du divin Pêcheur et qui se relèvent en disant: Très saint Père.

Ce titre de "Père", nous aimons à le donner au chef de la catholicité; en le prononçant, nous sentons ce que l'affection a de plus tendre, s'unir en nous à ce que le respect a de plus profond.

On nous accuse parfois d'obéir, en la personne du Pape, à un chef étranger. Etranger, peut-il l'être pour quelqu'un, celui qui est bienfaiteur universel, celui qui a relevé la dignité humaine, celui qui a donné au monde, après les avoir recueillies au Calvaire, la vraie liberté, la vraie égalité et la vraie fraternité. Nous reconnaissons l'état libre et indépendant dans les choses temporelles; mais dans les choses spirituelles nous

admettons que le Pape a le monde pour royaume, qu'il est le père de la catholicité toute entière; et comme nous sommes ses enfants, c'est notre droit autant que notre devoir de tresser autour de sa tête une couronne faite de confiance, d'amour et de prière.

SIR LOMER GOUIN.

## LA FAMILLE ET LA PATRIE

Certes, le culte de la famille est bien légitime; mais celui de la patrie et de l'humanité l'est davantage encore, ce me semble. Puis, les deux cultes ne sont pas incompatibles, les dieux du Capitole peuvent subsister à côté des dieux pénates. Seulement il faudrait que la balance ne penchât pas en faveur des uns ni des autres, et savoir, dans l'occasion, faire aux uns et aux autres les sacrifices qu'ils ont droit d'exiger. Les anciens ont peut-être quelquefois poussé trop loin le culte de la patrie; mais je crains que les modernes ne poussent trop loin le culte de la famille. La famille ne peut guère procurer à l'homme que les petites satisfactions qui tiennent à la partie matérielle de sa nature; mais les grandes et nobles jouissances de l'intelligence, la patrie seule peut les faire goûter. La famille, encore une fois, ne répond qu'aux vus secondaires du Créateur, à ce qui se rapporte à la simple existence de l'homme individuel; mais nos grands devoirs envers Dieu, le perfectionnement moral, intellectuel, et matériel de la race humaine, ce n'est que par la patrie, et dans la patrie, que nous pouvons, à ces égards, répondre aux vus du Créateur. Ainsi, de la grandeur et du bonheur de la patrie dépendent nos plus nobles jouissances, comme l'accomplissement de nos plus grands devoirs.

ETIENNE PARENT.

## LE BON MARI

Au matin de la nuit des noces, le mari se lève avant le jour, allume du feu, fait du café qu'il porte, avec deux belles rôties, à sa femme au lit.

Celle-ci se réjouit à la pensée du bonheur qui l'attend avec un mari si empressé. Mais l'homme:

—T'as bien vu, dit-il, ce que j'ai fait?

—Oui, mon cher.

—Eh bien, t'en feras autant tous les matins.

Et il se recouche.

## SUPERFICIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

La province de Québec, depuis que ses frontières septentrionales ont été reculées, par la récente addition du territoire de l'Ungava, comprend une superficie de 706,834 milles carrés, dont environ la vingtième partie est colonisée et conséquemment assez bien connue au point de vue des possibilités minières. Il reste donc une étendue dépassant 650,000 milles carrés qui n'a été explorée que d'une façon des plus superficielles, le long des principaux cours d'eau constituant des routes navigables en canots.

DEMANDE D'EMPLOI

Nous nous ferons un devoir de publier les demandes d'emploi de ceux de nos sociétaires qui sont sans ouvrage, s'ils veulent bien donner leurs nom, profession et adresse au Secrétaire général.

M. P. Bouvier, demeurant au No 56 rue Harmonie, Montréal, accepterait une position quelconque.

CONDOLEANCES

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cl. St-Valier, No 20.—A la famille Victor Pageau, à l'occasion de la mort de ce dernier.  
Cl. Delormier, No 112.—A M. J. H. A. Laplume, à l'occasion du décès de son père.

A. M. Castonguay, à l'occasion de la mort de sa belle-mère;

A. M. Georges Laquerre, à l'occasion du décès de son épouse;

A. M. S. Prud'homme, à l'occasion de la mort de son enfant.

Cl. Olier, No 127.—A la famille P. Bourget, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cl. Contant, No 173.—A M. J. S. Ampleman, à l'occasion du décès de son épouse.

A. M. J. A. Bleau, à l'occasion de la mort de son frère.

Cl. Duquette, No 320.—A la famille du Dr Houde, à l'occasion de la mort de ce dernier.

ACCUSES DE RECEPTION

Beauharnois, 24 octobre 1914.

M. le Trésorier Général  
de l'Alliance Nationale,  
Montréal.

Monsieur,

Nous vous remercions beaucoup pour la promptitude avec laquelle vous avez payé la

police d'assurance sur la vie de feu Julien Ledue. Ce dernier décéda le 28 septembre et son certificat a été payé le 22 octobre 1914.

Vos tout dévoués,  
Céleste Roy,  
L. Zéphyr Ledue.

Cercle La Tuque, No 338, le 15 oct. 1914.

M. Geo. Monat, Sec.-gén.

Cher Monsieur,

Veillez trouver ci-inclus le certificat de dotation dûment acquitté de feu Paul Rondeau.

Vous trouverez aussi un accusé de réception, de la part de la veuve que vous voudrez bien reproduire dans la revue mensuelle.

Maintenant, personnellement, et au nom du Cercle La Tuque, je dois des félicitations au Bureau Exécutif pour le règlement de cette réclamation, car nous désirions effectuer notre paiement, avant les autres sociétaires dans lesquelles il était aussi porteur d'assurance. Nous avons réussi amplement, nous conservons notre record; BRAVO.

ALD. CANTIN,

Sec. Trés., Cl. LaTuque, 338.

La Tuque, le 15 octobre 1914.

Monsieur le Secrétaire Général,

Je me fais un devoir d'accuser réception de votre chèque de \$500.00 piastres en règlement du certificat de dotation, dont feu mon mari, était porteur dans votre belle société;

Je dois aussi, à l'honneur de l'Alliance Nationale, vous remercier, pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation; et soyez assuré que j'en aurai que des éloges à faire de votre belle association et de sa bonne administration. Merci, en mon nom et au nom de mes enfants.

Votre dévouée,

MARIANE OUELLETTE.

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER

AU 30 SEPTEMBRE 1914

Caisse de Dotation	
Recettes	
Contributions, \$22,800.61—Intérêts, \$5,434.00	\$ 28,234.61
Balance au 31 août 1914	1,714,191.84
	<b>\$1,742,516.45</b>

Déboursés	
Bénéficiaires de membres décédés	\$ 13,250.00
Invalides, \$ Pension 70 ans, \$650.00	650.00
Caisse gén. (50/50), \$1,144.55 Divers, \$55.49	1,200.02
	<b>\$ 15,100.02</b>
Balance au 30 septembre 1914	1,727,416.43
	<b>\$1,742,516.45</b>

Caisse Centrale des Malades	
Recettes	
Contributions, \$8,455.50 Intérêts, etc, \$1312.65	\$ 9,768.15
Balance au 31 août 1914	405,326.46
	<b>\$ 415,094.61</b>

Déboursés	
Indemnités, \$5,445.03 Remboursements, \$ 2.39	\$ 5,447.42
Caisse gén. (50/50), \$122.78 Divers, \$28.12	450.90
	<b>\$ 5,898.32</b>
Balance au 30 septembre 1914	409,196.29
	<b>\$ 415,094.61</b>

Caisse d'Épargne des Cercles	
Recettes	
Dépôts, \$ 113 Intérêts, \$13.00	\$ 40.11
Balance au 31 août 1914	12,302.34
	<b>\$ 12,342.37</b>

Déboursés	
Cercles, capital	\$ 12,342.37
Balance au 30 septembre 1914	12,342.37
	<b>\$ 12,342.37</b>

Caisse Générale	
Recettes	
Caisse dotation et des malades (50/50)	\$ 1,597.31
Retribution, \$2,596.20 Drt. ? Hon \$113.50	2,619.70
Revue, \$ 2.00 Fournitures, \$141.91	143.91
Intérêts, \$7.92 Dépôts RE prêts, \$73.09	80.92
Assurance Officiers, \$7.29	7.29
Fonds de Secours, \$6.83 Frais audition, \$50.00	56.83
Divers, \$186.28	186.28
	<b>\$ 4,668.18</b>
Balance au 30 septembre 1914	1,393.45
	<b>\$ 6,061.63</b>

Déboursés	
Organisation, \$833.69 Propagande, \$333.52	\$ 1,170.21
Fournitures, \$277.55 Revue, \$231.40	508.95
Lumière, \$7.11 Poste, etc, \$10.70 Papeterie,	17.81
\$142.05	159.86
Salaires Officiers, \$649.55 Emp. Bureau	1,910.38
\$1,290.82	24.28
Divers, (Bureau), Session C. G. \$500.49	506.49
Frais voy. Off. Enquêtes, \$	361.60
Inspection, \$361.60	44.00
Ass. Gar. Off. Cl. ? B. P. \$ Remboursement, \$44.00	218.35
Divers \$218.55	
	<b>\$ 5,053.23</b>
Balance au 31 août 1914	1,007.39
	<b>\$ 6,060.62</b>

Résumé

Caisse de dotation, surplus	\$1,727,416.41
Caisse des Malades	409,196.29
Caisse Générale	12,342.37
Caisse d'Épargne	370.44
Surplus de remise	
	<b>\$2,149,325.51</b>
Moins Caisse générale	1,393.45
	<b>\$2,147,932.06</b>

Placements des Fonds

Fabriques	\$ 147,816.00
Municipalités Scolaires	66,923.00
Municipalités	118,310.00
Dépôt Gouvernement N.B.	1,713,672.25
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, d'épargne, Canadian of Commerce	10,000.00
Immeuble	29,228.39
	61,984.34
	<b>\$2,147,932.06</b>

Attesté à Montréal 30 septembre 1914.  
Certifié correct. ALF. ST-CYR, Trés.-Général.  
O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, } Auditeurs.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cert. Partic.	DÉCÈS			Médecin Examineur
		Cercle	Date	Age		Date	Age	Cause	
175	Félix Guilbert	32	Papineau No 177	10-4-08	500 30-7-14	39	Urémie	A. H. Denis	
176	Joseph Campeau	31	St-Jean-Baptiste No 149	27-11-02	500 1-8-14	43	Hémorragie	F. Leblis	
176	F. X. Lucas	19	Mont-Royal No 2	25-12-02	1000 12-8-14	30	Scepticisme	H. Campeau	
176	Eug. Moisan	26	St-Raymond No 96	17-12-07	500 15-8-14	34	Tuberculose pulm.	J. Desrochers	
176	Ovide Charette	31	Montebello No 55	26-5-95	1000 20-8-14	50	Néphrite	V. Geoffroin	
176	J. B. Dumouchel	45	St-Jean Chrysotome	No 54 5-9-94	1000 28-8-14	65	Paralytie	A. J. Toupin	
176	Prosper Cossette	49	Membre détaché	11-6-07	5 0-4-9-14	49	Abcès	J. U. Collette	
176	Damase Marsan	46	St-Ls Terrebonne No 26	23-6-40	500 5-9-14	62	Accident	E. Roy	
176	Victor Pageau	27	St-Valier No 20	30-8-96	1000 6-9-14	45	Pleurésie	J. A. A. Marcoux	
176	Désiré Houde	36	Duquette No 320	1-6-14	1000 7-9-14	36	Maladie du foie	A. Mathieu	
176	Ls. Geoffroin	30	N. D. de Bonsecours	No 89 30-12-03	1000 7-9-14	40	Urémie	B. Godbout	
176	Paul Rondeau	31	La Tuque No 338	1-4-14	500 10-9-14	32	Accident	J. A. Riberty	
176	Gervais Hubert	33	St-Camille No 179	1-5-03	1000 13-3-14	44	Tuberculose pulm.	A. Thibault	
177	J. A. Charette	47	Berthier No 70	5-4-04	1000 14-9-14	58	Gastrite chronique	L. de Granpré	
177	Fortunat Messier	41	N. D. des Neiges No 319	5-10-08	500 1-9-14	48	Accident	G. Demers	
177	Zénon St-Jean	22	Delormier No 112	14-3-10	1000 18-9-14	27	Tuberculose pulm.	J. R. Picard	
177	Juste Fortin	32	Richelieu No 102	2-7-96	500 23-9-14	50	Gastro-entérite	E. C. Campeau	
177	Julien Ledue	35	Beauharnois No 326	6-5-10	500 25-9-14	39	Asystolie	E. Dupont	
177	Art Pelletier	53	Beauharnois No 3	30-7-93	500 30-9-14	74	Insuffisance Mitrale	A. T. Côté	
176	Art Pelletier	23	Bégin No 356	13-11-13	500 1-10-14	24	Fièvre typhoïde	J. L. Houde	

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ANS)  
CERTIFICAT DE DOTATION

No	NOM	ADMISSION			Cert. Partic.	ANNUITE	
		Cercle ou B. P.	Age	Date		Montant	Échéance
80	Elz. Bernard	Laval No 21	49	12-11-93	\$1000	\$100 00	31-8-14
91	Tous. Boyer	Beauharnois No 3	48	30-7-93	10 0	1 0 00	12-8-13
91	Tél. Lemay	St-Eugène No 133	53	2-5-98	1000	100 00	19-9-14
92	Fidèle Blouin	St-Valier No 20	49	29-10-93	1000	100 00	25-10-4
93	J. Bre. Paré	St-Pierre No 8	52	22-6-97	500	50 00	9-9-14
94	Frs. Hébert	Salaberry No 34	59	30-12-94	1 00	100 0 0	12-10-13
95	Emm. Crevier	Ste-Anne de Bellevue No 7	49	30-9-94	500	50 00	8-10-13
96	Alex. Ranger	Papineauville No 40	49	29-3-94	500	50 00	25-1-14
97	J. A. Gougeon	Ville-Marie No 5	48	18-6-93	2000	200 00	25-1-14

Le extra senta Duqu Secré La Exéc qu o Conse acce Les avant augme associ Au somm nisé p Apr goûter Il y froids. Un r qu'un portera Lond de glaci Lots ou de ces der des par d'un co Quant la par on ne ABRE P. G., S T., Tré Le co \$1.00 pr d'impr No 1-C 894 St-Ant don. S.-A. 2 Et et 4e lun No 6-C1 671 St-Ant Mid.-E., 806 Sh. p.m., 5 No 6-C1 Chapelin, ch -W. H. Mier -Hubert; 4-01 Pless Paul.

A TRAVERS LES CERCLES

Cercle Sacré-Coeur No 6

Le 28 octobre, ce cercle a tenu une assemblée extraordinaire à laquelle assistaient trois représentants du Bureau Exécutif: MM. Chas Duquette, 2e Vice-Président général, Geo. Monet, Secrétaire général et Dr J. A. Lapierre, Directeur.

La visite des trois représentants du Bureau Exécutif avait pour but de fournir aux membres du cercle des explications sur les amendements qui ont été adoptés à la dernière réunion du Conseil Général. Ces explications ont été accueillies favorablement par les membres.

Les modifications faites aux règlements et les avantages supplémentaires qui en résultent augmenteront la popularité de cette progressive association.

Au cours de cette séance, le cercle a voté la somme de \$25.00 pour le fonds de secours organisé par le Comité France-Amérique.

Après cette importante assemblée, il y eut goûter et récréation.

ENCYCLOPEE

Il y a toujours plus de sourds dans les pays froids.

Un navire en fer pèse 27 pour cent de moins qu'un navire en bois de même dimensions et portera 115 tonnes de fret contre l'autre 100.

Londres consomme annuellement 110 livres de glace par habitant et New-York, 1,300.

CARTES DE CERCELES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comtés ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABBREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb. P. G., Substitut du P.G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

- No 1.—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, Nap. Chartrand, Prés., 884 St-Antoine; Z. Lefebvre, Md.-E., 412 St-Antoine; O. Bourdon, S.-A., 201 Versailles; Hector Leduc, T., 831 Atwater. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m., sous-sol église St-Joseph.
No 3.—Cl. BEAUHARNOIS, Jos. Fortier, S.-A.; André Leduc, T. Réun. 2e, 4e mar., 7h. p.m., salle Vachon.
No 5.—Cl. VILLE-MARIE, Montréal, Raoul Daoust, S.-A., 871 St-Antoine; Ev. Daoust, T., 567 St-Antoine; J.-S. Girard, Md.-E., 806 Rochester O. Tél. UP. 2594. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle Roby, 98 Fulford.
No 6.—Cl. SACRE-COEUR, Montréal, Rév. F.-L. T. Adam, Chapelin, chan. hon.; J.-O. Pesant, Sb. P. G., 688 Champlain; A. Whitt, Md.-E., 548 Plessis; J.-G. Mousseau, S.-A., 1393 St-Hubert; W. Dufault, T., 784 Ontario; J.-A. Lapierre, Md.-E., 401 Plessis. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.

- No 7.—Cl. STE-ANNE DE L'ÉLEVUE, J.-A. Daoust, S.-A., M. C. Bezner, T. Réun. 3e mer., 7.30h. p.m., salle Bezner & Daoust.
No 8.—Cl. ST-JERRE, Montréal, Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., 235 Beaudry.
No 9.—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq.-Cartier, Aldéric Boileau, S.-A., Isle Bizard; A.-Z. Libersan, T. Réun. dern. sam., 7h. p.m., chez le notaire Libersan.
No 10.—Cl. ST-CHARLES, Montréal, A. Lachapelle, Prés., 320 Centre; A. Boudoin, Md.-E., 94 Laprairie; N. Béliste, S.-A., 601 Centre; M. G. Paradis, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle Quinon.
No 12.—Cl. ST-HENRI, Montréal, Jos. Turgeon, Pré. J.-A. Laiberte, S.-A., 1124 St-Antoine; P.-G. Poirier, T., 1955 St-Antoine; J.-O.-A. Archambault, Md.-E., 1801 Notre-Dame O. Phone Mount 73. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., 1882 Notre-Dame O.
No 13.—Cl. ST-JACQUES, Montréal, J.-E. LaFontaine, S.-A. et T., 174 Parc LaFontaine. Réun. 174 Parc LaFontaine.
No 15.—Cl. ST-ROCHE, Co. Terrebonne, S. Thibaudau, S.-A.; F.-P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., au bureau de M. S. Thibaudau.
No 22.—Cl. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois, Omer Vachon, S.-A.; Ths. Durbin, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durbin.
No 24.—Cl. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot. Joseph Lalonde, Md.-E., W. Pilon, T. Réun. 3e dim., 2.15h. p.m., bureau de M. le curé.
No 25.—Cl. L'AROCQUE, Sherbrooke, La Fiset, S.-A.; E.-P. Bédard, T. Réun. 3e jeu., 7.30h. p.m., 244 Wellington.
No 26.—Cl. ST-LOUIS DE TERREBONNE, M. Fabbé Jos. Comtois, chapelain; Art. Sanscartier, Pré.; Alf. Ouellet, S.-A. Réun. 2e et 4e mar.
No 29.—Cl. HOCHÉLAGA, Montréal, J.-T. Surprenant, S.-A., 800 Letourneau, Mais; W. Desjardins, T., 236 Chamblay. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., 1597 Ste-Catherine Est.
No 31.—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Achigan, Amédée Dugas, Prés.; Mar. Granger, S.-A.; Angelbert Forest, T. Réun. dern. dim., 3h. salle publique.
No 34.—Cl. SALABERRY, Valleyfield, M. Chatel, S.-A.; Léopold Laplante, T. Réun. dern. dim., salle Monette, rue Ste-Cécile, 1h.
No 37.—Cl. CONTRECEUR, Alb. Chartron, fils S.-A.; Moïse Martin, T. Réun. dern. lun., chez M. le Président, 7.15h.
No 42.—Cl. ST-VINCENT, Montréal, Jos. Laplante, S.-A., 425 Paillasson; Jos. Gaudouy, T., 1906 Notre-Dame; Dr F. LeFils, Md.-E., 67 Dufresne, Montréal, G.-A. Maillois, S.-A., 909 de Montigny E.; Jos. de Vaudreuil, T. 900 St-Hubert. Réun. 1er et 3e mer., 8h. p.m., salle Brault, 567 rue Berri.
No 46.—Cl. RIGAUD, Ubald Séguin, S.-A.; Jos. Lafleur, T. Réun. dern. dim. après vêpres, 4h. p.m., chez M. J. Lafleur.
No 49.—Cl. JACQUES-CARTIER, Lachine, J.-S.-A. Ashby, S.-A.; A.-F.-S. Bournet, T. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.
No 50.—Cl. ST-GUILLAUME, Jos. Salois, S.-A.; L.-A.-D. Gauthier, T.
No 54.—Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Châteauguay, J.-E. Dérome, S.-A.; A.-J. Toupin, T. et Md.-E. Réun. dern. jeu., 7h. p.m., salle du Conseil.
No 58.—Cl. STE-JUSTINE, Georges Desparois, S.-A.; N. Bédard, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., chez M. Jos. Villeneuve.
No 64.—Cl. N.-D.-de HULL, J.-A. Baril, S.-A., 34 Laval; Henri Hélanter, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 rue Principale.
No 65.—Cl. ST-FRANÇOIS-XAVIER, l'Épiphanie, Edr. Majeau, S.-A.; Geo. Dufort, N.P.T. Réun. dern. mer., chez M. Dufort, N.P.
No 66.—Cl. LAPRAIRIE, Alph. Duranceau, S.-A.; Elphège Gravel, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam, Gravel, 8h.
No 67.—Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.-A., 93 Mondor; Eug. A. St-Jean, T., 84.5 Mondor; Dr Geo. L. Le Comte, Md.-E., 191.5 Girouard. Réun. 1er et 3e mer., 7.1 Mondor.
No 69.—Cl. ST-GEORGES, Maisonneuve, J.-S. Dupéré, Prés., 404 Pie IX; J.-B.-A. Ouellet, Md.-E., S.-A., 171 Letourneau; Léon Houle, T., 305 Adam. Réun. 3e lun., 8h. p.m., 189 Letourneau.
No 72.—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain; Jos. Lafontaine, Sb. P.G.; Oct. Lapierre, Prés.; E. Landry, Md.-E., Ch. l'Heureux, S.-A. et T. Réun. 2e jeu., 7.30h. p.m.
No 78.—Cl. ST-JEAN, Lionel Groulx, S.-A.; 11 St-Jacques; A.-E. L'Écuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e mer., 7.15h. p.m., salle Grégoire.
No 79.—Cl. BOURGET, Montréal, A. Corsin, Md.-E., 232 St-André; Tél. E. 3765; J.-L. Martineau, T., 224 Montcalm. Réun. 1er et 3e ven., 5.65 de Montgomery Est.
No 80.—Cl. PIERREVILLE, H.-L. Shoener, S.-A.; R. Shoener, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., salle Shoener.
No 82.—Cl. ST-CASIMIR, J.-Ern. Carrier, S.-A.; Henri Tardif, T. Réun. 2e et 4e lun., 7.30h. p.m., salle Lacoursière.
No 92.—Cl. ST-JOACHIM, Louiseville, J.-A. Vadeboncoeur, S.-A.; L.-A. Nobert, T. Réun. 15e et dern. du mois. Édifice Bélat, 8.30h. p.m.
No 100.—Cl. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville, E.-O. Lemieux, S.-A.; P.-A. Angers, T. Réun. dern. vend., 7h. p.m., au bureau de MM. Angers et Angers, N.P.
No 101.—Cl. de la BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce, S. Paquet, S.-A.; Jos. Poulin Bégin, T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1.30h. p.m.
No 107.—Cl. ST-CYPRIEN, Napierville, J. E. McNeil S.-A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
No 108.—Cl. CHAMPLAIN, Québec, Rév. Adél. Turmel, chapelain; N.-E. Papillon, Sb. P.G., 186 Richelieu; J.-N. Gingras, S.-A., 29 Berthelot; J.-E. Rondeau, T., 382 St-Jean. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 87 d'Aiguillon.
No 112.—Cl. de LORIMIER, Montréal, A. Castonguay, Prés., 5 Fabre, (arrière); Maj. Paquette, S.-A., 169 Drolet; Wilfrid Fortier, T., 990 des Érables; J. R. Picard, Md.-E., 1231 Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., au No 626 Parc La Fontaine.
No 114.—Cl. ST-EUSEBE, Montréal, Emile Clermont, S.-A., 1098a Rachel; R. Perrault, T., 1231a Ontario E. Réun. 4e mer., Salle Club Lemieux, coin Iberville et Lafontaine, 8h. p.m.
No 116.—Cl. N.-D. de GRANBY, Clarence Fortin, S.-A.; P. A. Peltier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 117.—Cl. ST-AUGUSTE, Montréal, J.-Eug. Senechal, S.-A., 81 du Couvent; La DesRosiers, T., 2 Ave du Dépot. Réun. 1er et 3e mar., Edr. Union St-Joseph, Salle No 1, 1882 Notre-Dame O., 8.15h. p.m.

- No 118.—Cl. GARNEAU, Montréal, Moïse Vincent, S.-A., 1088 des Érables; Jos. Labelle, T., 199 Vinet. Réun. 3e mer., salle Lalonde, 71 Vinet, 8h. p.m.
No 119.—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap. Abbé J.-C. Grenier, vic. Sb. P.G.; J.-P. Jacob, Sb. P. G. et T.; L.-N.-E. Lacoursière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.
No 121.—Cl. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières, Pierre Leclerc, S.-A., 146 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T., bureau de poste. Réun. 4e mar., 8h. p.m., salle de la C. O. C.
No 126.—Cl. STE-CENEVIEVE DE BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelain; Donat Buribeau, Sb. P.G.; Gédé-Langlois, Prés.; Alex. Veilleux, S.-A.; O. Duval, T.; F.-X. Baril, Md.-E. Réun. 4e dim., après gr.-messe, à la salle Broie.
No 130.—Cl. ST-EDOUARD, Montréal, T. Ratelle, S.-A., 3043 de l'Hôtel de Ville; J.-B. Beaudry, T., 673 de St-Vallier. Réun. 2e et 4e mar., 7.45 de St-André, 8h. p.m.
No 127.—Cl. OLIER, Montréal, Ovide M. H. Lapallice, Prés.; Augustin Comte S.-A., 725 Notre-Dame E., Art. Blain, T., 14a rue Emery; Omer Noël, Md.-E., 156 Parc LaFontaine. Réun. 3e mer., 10.61a rue St-André, 8h. p.m.
No 135.—Cl. BRUCHELI, Montréal, J.-M.-E. Laricholère, S.-A., 365A Montcalm; Art. Dufresne, T., 416 Champlain; J. Comtois, Md.-E., 227 Av. Laval. Réun. 1er et 3e ven., 5.68 Plessis, 8h. p.m.
No 140.—Cl. CHICOUTIMI, D.-V. Morrier, S.-A.; Alf. Morrier, T. Réun. 1er ven., bureau de M. J.-E. Cloutier, 8h. p.m.
No 145.—Cl. ST-PIERRE aux LIENS, Ville-St-Pierre, H.-C. St-Amor, S.-A., 269 St-Jacques; Henry Dauth, T. Réun. dern. dim. Hôtel de Ville.
No 146.—Cl. STE-MARIE, Montréal, Euclide Daigault, S.-A., 763 Charlevoix; J.-A. Gird, T., 1389 Bordeaux; J.-N. Pié, T., 201 St-Hubert. Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e jeu., 149 Berri, 8h. p.m.
No 149.—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desrochers, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Lachance, T., 715 Henri-Judon; P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e ven., 7.77 Henri-Judon, 8h. p.m.
No 150.—Cl. L'ARTIGUE, Montréal, Cam. Razin, Sb. P. G.; Aldéric Lachapelle, Prés.; J.-F. Bernard, S.-A., 4007 Notre-Dame E.; L. Lachapelle, T., 231 de Boucherville, quart. Ligue 25 de Boucherville, Md.-E. Réun. dern. mer., salle Guy.
No 154.—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. A.S. Piédalme, S.-A. et T., 573 McDermot. Réun. 3e lun., 8h. p.m., sous-basement.
No 155.—Cl. L'ETELIER, Man. Jos. Côté, Prés.; Z. Dumontier, V.-P.; Euc. Desautels, S.-A. et T. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle municipale.
No 158.—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. I. James Fontaine, S.-A., 67 Av. Gaultin; J.-B.-A. Seward, T., 378 Park Lane. Réun. 1er et 3e mar., 8h. p.m., salle Eagles, coin Main et Clinton.
No 160.—Cl. VERDUN, J.-A. Leclerc, S.-A., 276 de l'église; Edgar St-Onge, T., 411 Gertrude. Réun. 1er et 3e mar., salle Collège Commercial, 60 Galt, 8h. p.m.
No 162.—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.-A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. mer., au bureau du Dr Lamarche, 8h. p.m.
No 163.—Cl. DOLLARD, Montréal, H. Benoit, Prés., 340 Cherron; L.-C. Fontaine, S.-A. et T., 376 Charlevoix. Réun. 3e mer., 3h. p.m., 340 Cherron.
No 171.—Cl. CREMAZIE, Montréal, Nap. Royal, Prés., 40 de Gertrude; Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; H. Blain, T., 76 Casgrain; Dr E. Peltier, Md.-E., 1839 Blv. St-Laurent. Réun. 2e, 4e mar., Edr. Bv. des Marchands, 8h. p.m.
No 172.—Cl. FRONTENAC, Montréal, Armand Lefrançois, Prés., 474 Montcalm; J.-A. Forget, S.-A., 1185 St-André; Geo. P. Viau, T., 509 Berri. Réun. 2e, 4e, lun., 5.65 de Montigny E., 8h. p.m.
No 173.—Cl. CONTANT, Montréal, Henri Giguère, P., 3 Boyer; B. Cloutier, S.-A., 1065 Cartier; J.-L. Appleman, T., 16 Sanguinet; J.-E. Bastien, Md.-E., 684 Dorchester. Tél. Bell Est, 3424. Réun. 2e, 4e mer., 5.65 de Montigny Est, 8.30h. p.m.
No 174.—Cl. ST-JEAN de la CROIX, Montréal, Mat. Meilleur, Prés., 106 Grande Avenue; H. Paradis, S.-A. et T., 205 St-Dominique. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
No 177.—Cl. PAPINEAU, Montréal, R. Huberdeau, S.-A., 23 Dufresne; Luc. Favreau, T., 29 Dufresne. Réun. 1er et 3e lun., salle Granger, 82 Iberville, 8.15h. p.m.
No 178.—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaubien, S.-A. et T. Réun. dern. lun., salle publique, 8h.
No 182.—Cl. RACINE, Woodson, J.-P.-C. Lemieux, S.-A., T. et Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7.30h.
No 183.—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain, J.-P. Houde, S.-A.; Isidore Houde, T. Réun. dern. dim., 11.15h., à l'hôtel St-Prospier.
No 186.—Cl. ST-ALPHONSE, Thetford Mines, C.-S. Vaillancourt, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle Perron, 12.30h. p.m.
No 187.—Cl. ST-APOLLINAIRE, Émile Roussin, S.-A., Art. Croteau, T. Réun. dern. sam., salle Lafleur, 7h.
No 189.—Cl. ST-DESIRE, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; H. Laqueux, V.-P.; David Chamois, S.-A.; J.-R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des forestiers, 1h. p.m.
No 190.—Cl. ST-FERDINAND, P.-A. Roberge, S.-A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 194.—Cl. ST-BERNARD, Waterloo, Co. Shefford, J.-E. Grégoire, S.-A. et T. Réun. 3e dim., après grand messe, chez M. J.-E. Grégoire.
No 195.—Cl. DUMOULIN, Yamachiche, Art. Villemure, S.-A. et T. Réun. 3e lun., 7h. p.m., salle Villemure.
No 200.—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT, Ascot Corner, Théod. Goyette, S.-A. La St-Cyr, T. Réun. 3e dim. après la messe, salle des commissaires d'écoles.
No 204.—Cl. PIE X, West Shefford, J.-H. LaRose, S.-A. et T. Réun. dern. jeu., salle Elm Grou, 7.30h. p.m.
No 207.—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.-A.; L.-E. Chartron, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.
No 208.—Cl. ST-OURS, J.-M. Richard, N.P., S.-A.; J.-H.-A. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim. après la messe, chez M. Richard, N.P.
No 209.—Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S.-A.; Nap. Brousseau, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., à la gare du Q.C.R.
No 210.—Cl. ST-VITAL, Lambton, Valm. Deveaux, S.-A.; Elzéar Deveaux, T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11h. a.m.
No 213.—Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption, J.-C. Giboulet, S.-A. et T.; J.-A. Labrèche, Md.-E. Réun. 2e dim., après vêpres, chez le Secrétaire.
No 217.—Cl. STE-PRAEXEDE, Bromptonville, J.-A. Allard, S.-A.; Luc Ponton, T. Réun. dern. mar. à 7h. p.m., salle du conseil municipal.
No 221.—Cl. ST-MALACHIE, Ormstown, L.-A. Rousseau, N.P., S.-A.; J.-E. Daoust, T. Réun. dern. dim. salle de la vieille école, 11.30h. a.m.

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTREAL

395, Avenue Viger Téléphone Bell: Est, 3017-3018

No 222—Cl. GARDE CHAMPLAIN, Québec. J.-A. Plamondon, Prés.; J.-O. Bélanger, S.-A., 168 d'Aiguillon; Emile Jalbert, T., 16 Dorchester. Réun. 3e jeu., 8h. p.m., 7 rue Charost.

Droits d'entree pour devenir membre de l'Alliance Nationale. Pour certificats de participation de \$ 500 1.00

TARIF DES CONTRIBUTIONS MENSUELLES

Table with columns: Age, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Rows for Class A (60-65) and Class B (70-75).

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. Bruchési . . . Président Honoraire S. G. Mgr. G. Gauthier, . . . Annonier

BUREAU EXECUTIF

Les-Arsène Lavallée C.R. . . . Président Général F.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil, . . .

Département d'Organisation et d'Inspection

Chs Duquette, Montréal, . . . Inspecteur en chef G.-H. Vaillancourt, Sherbrooke, . . . Organisateur

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau: 11h A. M. à 12h P. M. Percepteur (Art. 198)

FONDEE EN 1900 Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président: M. H. Laporte. Gérant Général: M. Tancred Bienvenu.

Capital autorisé, \$2,000,000.00 Capital payé et surplus au 31 Décembre 1913, \$1,637,873.49

Département d'épargne ordinaire @ 3% 60 Succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hotelaga MONTREAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: - \$ 4,000,000 Fonds de reserve et surplus \$ 3,625,000 Total de l'actif au-delà de \$32,000,000

La Banque a vingt-sept bureaux dans la ville Elle reçoit les dépôts d'épargne, qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année

St-Germain, Guérin & Raymond AVOCATS

30, RUE SAINT-JACQUES

CLASSE B. CERTIFICAT DE DOTATION.—PENSION A 70 ANS.

Table with columns: Age, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Rows for Class B (70-75).

CLASSE C.—CERTIFICAT D'ASSURANCE AU DECES (vie entière)

Table with columns: Age, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Rows for Class C (70-75).

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie,—d'après leur âge à l'inscription.

Table with columns: Age, Taux. Rows for Maladie (70-75).

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir les frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général, loc par membre par mois pour rétribution.

No 399—Cl. de SEUVIGNY, Rivière-du-Rouge. M. J. L. Duval, S.-A. Réun. 3e jeu., 8h. p.m., 30, rue de la Paix.

No 402—Cl. de MOYRIERS, St-Paul de Chester, J.-E. Auger, S.-A., 100, rue de la Paix. Réun. 3e jeu., 8h. p.m., à la salle J.-B. Leblanc.